



**AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS**
ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 171/2023

A LA SOCIETE ABC CONSULTING ET LOGISTIC Sarl

Après avoir reçu le contrat n° 034/CNJF/DNI/CGPMP/2023, conclu avec le Comité National des IX^{es} Jeux de la Francophonie de Kinshasa, pour un montant total hors taxe de dollars américains six cent trente-quatre mille quatre cent cinquante-cinq, soixante sept centimes (USD 534 455,67) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit dollars américains quatre mi le quatre cent quarante un, dix-neuf centimes (USD 4 441,19).

Fait à Kinshasa, le 22/09/2023.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier

Raymond M I YUMBA
Directeur Général a.i

